



## **DECLARATION LIMINAIRE**

CDAS des Bouches du Rhône du 30 avril 2019

Monsieur le Président,

Le Président de la République, le Premier ministre et le gouvernement, en accord avec le MEDEF, mettent en œuvre une politique ultralibérale. Celle-ci, multiplie les attaques contre les salariés, qu'ils soient du secteur privé ou du secteur public.

Les agents et agentes de la Fonction publique et leurs missions sont au cœur des visées régressives du pouvoir exécutif.

Après le retour du gel de la valeur du point qui entraîne des pertes de pouvoir d'achat sans précédent, la mauvaise compensation de la hausse de la CSG, le rétablissement du jour de carence injuste tant pour les salariés du privé que pour les agents publics, pour ne s'en tenir à quelques exemples, voici un projet de loi dévastateur de contre-réforme de la Fonction publique.

En démantelant les organismes consultatifs de la Fonction publique et en mettant en cause les mandats des représentants des personnels, en projetant un recours encore plus massif aux contractuels, synonyme de précarité accrue et d'affaiblissement de la garantie de neutralité des agents publics, ainsi qu'aux recrutements sans concours suivis de formations accélérées, en accentuant fortement les éléments individuels de rémunération ouvrant ainsi la porte à des pratiques clientélistes, ce projet de loi constitue une charge sans précédent contre le Statut Général des fonctionnaires.

Pire, en créant un arsenal de dispositions, notamment organisant la mobilité forcée, pour accompagner de nouvelles et massives suppressions d'emplois et favoriser l'abandon ou la privatisation de missions publiques, ce texte est également porteur de reculs très graves pour l'ensemble de la population aggravant encore les inégalités.

Tout cela se fait à la hussarde, dans un calendrier extrêmement resserré qui ne permet pas une concertation digne de ce nom – le texte pourrait être adopté dès juin au Parlement – et ce sans tenir compte des propositions et positions des organisations syndicales.

Ce projet de loi de la fonction publique s'inscrit dans le cadre d'un projet global de destruction du modèle social français. Il est l'intégration dans l'administration du modèle capitaliste du travail avec une volonté de gestion autoritaire, partielle et inégalitaire tout en détruisant les missions de service public, en les vendant aux entreprises privées qui pourront en tirer des bénéfices sur le dos des citoyens. L'individualisme est porté à son paroxysme dans les moindres recoins de la société, tout doit être marchandise, tout doit se réguler par les volontés du marché. Les seuls gagnants sont les détenteurs du pouvoir économique et les citoyens sont jetés en pâture dans un monde où régnera la loi du chacun pour soi, la guerre de tous contre tous. Les fonctionnaires, derniers remparts d'une société de cohésion sociale doivent se plier ou se voir sacrifiés.

Solidaires finances affirme de nouveau son attachement aux valeurs du service public et à une Fonction publique au service de toutes et tous, porteuse de l'intérêt général.

Dans les différents secteurs du ministère les agentes et les agents sont entrés en lutte depuis de nombreux mois contre cette politique de destruction.

À la **DOUANE** malmenée, chahutée depuis des décennies : les agents et agentes ont initiés des actions aux différents points de frontières.

La **CCRF** est quant à elle menacée par une réorganisation visant à liquider /privatiser certaines missions,

A la **DGFIP** les grandes manœuvres ont déjà commencé : le périmètre des missions est attaqué et la manière de les exercer bouleversée. La géographie revisitée va aboutir à un déménagement violent et massif du territoire et divisera par quatre le nombre des implantations.

Les agents se sont fortement mobilisés les 14, 19 et 28 mars pour défendre leurs missions, leurs conditions de travail face à un gouvernement qui par ses projets « fonction publique » s'apprête à réduire la plupart des droits des fonctionnaires : mobilité forcée, renforcement des sanctions disciplinaires, gestion des ressources humaines arbitraire, incitations au départ, recrutement de contractuels...

Loin d'être une modernisation annoncée, il s'agit d'une véritable régression dont personne ne profitera.

Concernant l'action sociale, fin 2018, les Fédérations des finances ont décidé de boycotter les instances du CNAS, pour dénoncer la reprise par le Secrétariat général d'une somme de 4,9M€ sur la subvention accordée à l'association ALPAF pour 2018 (logement social).

Nous avons alors pointé le manque de dialogue et de concertation sur le projet de réorganisation de l'action sociale et de la gouvernance des associations. La Secrétaire Générale du ministère nous avait alors informés du maintien du budget 2019 de l'action sociale, santé et sécurité au travail.

Cet engagement n'aura tenu guère longtemps puisqu'une réserve budgétaire de 5% va s'appliquer sur le PLF 2019 à l'ensemble des associations mais également aux crédits octroyés dans les CDAS et dans les CHSCT.

Cette réserve revient à l'ordre du jour dans un contexte incertain au vu des différents audits en cours sur les associations et plus généralement sur toutes les activités liées à l'action sociale ministérielle.

Au final, les crédits de l'action sociale, santé et sécurité au travail risquent d'être encore une fois victimes de l'austérité budgétaire et nous ne pouvons accepter que des économies se fassent au détriment des agents. Nous demandons la levée immédiate de cette réserve budgétaire !

Dans une période de crise économique, marquée par une baisse du pouvoir d'achat, une détérioration des conditions de travail et son lot de suppressions d'emplois depuis plusieurs années, nous dénonçons la réduction de crédits alloués à la politique d'action sociale dans notre Ministère et nous exigeons que celle-ci demeure une priorité ministérielle

Plus localement, les motifs d'insatisfactions s'accumulent. Marseille n'est plus un point de regroupement majeur pour les colonies EPAF. L'association réduit drastiquement les points de regroupement, supprime les arrêts permettant aux parents de déposer au plus près de leur domicile les enfants. On ne fera plus d'arrêt pour Avignon ou pour Nîmes alors que le train effectue un arrêt dans son voyage et que le bus peut faire une halte sans exécuter de détour lorsqu'il emprunte l'autoroute A7 pour Lyon ou Paris. Pire, on va faire effectuer des trajets inutiles et redondants aux enfants et animateurs. Le poste supprimé d'assistant de délégation n'a toujours pas été rétabli alors que l'étude faite par l'ensemble des organisations syndicales avait mis en lumière le sous-effectif criant de la délégation des Bouches du Rhône. Solidaires Finances n'est pas dupe. Le Secrétariat Général met en place la régionalisation avec la complicité de son personnel zélé et docile. Le non remplacement de la déléguée de Vaucluse pendant 4 mois n'est qu'un coup d'essai qui augure de la prochaine organisation de l'action sociale de demain.

L'enquête effectuée auprès des agents du ministère dans notre département concernant l'organisation de l'arbre de Noël n'a fait que confirmer la position des organisations syndicales. Plus que jamais, les représentants du personnel sont les porte-voix fidèles des agents de notre département. Malgré cette évidence, le secrétariat général n'a pas revu sa position et persiste à mettre en difficultés sciemment la délégation et toute l'équipe qui la compose.

L'action sociale est essentielle. Elle permet d'améliorer les conditions de vie de tous les agents, à toutes les périodes de leur existence. L'Action Sociale n'est ni un luxe, ni un confort. C'est une absolue nécessité. Pour Solidaires Finances, elle doit être préservée et renforcée.

**Nous ne baissons pas les bras.**